

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: OCION PX10

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0018

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0023661-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

OCION PX10

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	OCION Water Sciences Europe
	Adresse	Meeuwenlaan 4 3233 BH Oostvoorne Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	BE2020-0018	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0023661-0000	
Date de l'autorisation	22/03/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	19/03/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	OCION Water Sciences Inc.
Adresse du fabricant	#109 – 19347 24 Ave. V3Z 3S9 Surrey, BC Canada
Emplacement des sites de fabrication	#109 – 19347 24 Ave. V3Z 3S9 Surrey, BC Canada

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1276 - Sulfate de cuivre pentahydraté
Nom du fabricant	Manica S.P.A.
Adresse du fabricant	Via all'Adige, 4 38068 Roverto (Trento) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via all'Adige, 4 38068 Roverto (Trento) Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Sulfate de cuivre pentahydraté		Substance active	7758-99-8	231-847-6	20,6
Acide sulfurique	Acide sulfurique		7664-93-9	231-639-5	3,7

2.2. Type de formulation

SL (concentré soluble)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Ne pas respirer les .</p> <p>Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p>

Porter un équipement de protection du visage.

Porter des gants de protection.

Appeler immédiatement .

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur.

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Réduction des algues vertes – Réservoirs d'eau douce artificiels - Professionnels

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Réduction des algues vertes – Réservoirs d'eau douce artificiels - Professionnels</p> <p>Pour lutter contre les algues vertes dans les plans d'eau douce</p> <p>Contrôle les algues vertes à un taux d'application de 1,0 ppm de cuivre</p> <p>Pour une utilisation sur des plans d'eau douce artificiels / artificiels (réservoirs pour l'agriculture) à l'extérieur avec un revêtement imperméable, qui n'est pas communiqué avec d'autres environnements aquatiques naturels.</p> <p>Les effets devraient apparaître dans les 72 heures mais peuvent prendre jusqu'à deux semaines après l'application pour devenir apparents.</p>

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Algicide pour le traitement curatif contre les algues vertes des réservoirs d'eau douce extérieures artificiels (retenues collinaire, bassines), isolés du sol par un revêtement imperméable, qui ne sont pas connectés à d'autres environnements aquatiques naturels.
Méthode(s) d'application	Versement ou pompe doseuse - Le produit est appliqué dans l'eau à traiter soit par versement soit par une pompe doseuse située sur le rivage, d'un bateau, via un tuyau en surface ou en sous-marin.
Taux et fréquences d'application	1 mg de cuivre /L - - - Le produit est appliqué à la dose de 1 mg de cuivre /L. Dose d'application en litres par 1000 m ² d'étendue d'eau à traiter : Concentration en cuivre (mg/L) 1,0 Profondeur moyenne de l'étendue d'eau à traiter 0,2/ 3,33 L 0,4/ 6,67 L 0,7/ 11,7 L 1,0/ 16,7 L
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD 4 L, 10 L et 20 L Fûts en PEHD 115 L et 208 L Cuves en PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les indications qui y sont indiquées.
 - Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
 - Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
 - L'application de ce produit peut avoir des effets néfastes sur tout organisme présent dans l'eau traitée.
 - Ce produit est un algicide pour le traitement curatif des réservoirs d'eau douce extérieurs artificiels (retenues collinaires, bassines agricoles), isolés du sol par un revêtement imperméable, qui ne sont pas connectés à d'autres environnements aquatiques naturels.
 - Garder hors de portée des enfants.
 - En cas d'application par pompage à partir du rivage, d'un bateau, d'une sortie de flexible ou d'un dispositif de décharge sous l'eau, le flexible doit rester immergé.
- Les plans d'eau traités doivent être testés régulièrement, à l'aide des kits d'analyse ou de l'équipement mis à la disposition des utilisateurs, pour s'assurer que la concentration de cuivre ionique ne dépasse pas 1,0 mg / L.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit, une combinaison de catégorie IV, type 6 minimum et une protection faciale pendant les phases de manipulation du produit.
- Uniquement pour une application dans les réservoirs d'eau artificiels, isolés du sol par un revêtement imperméable.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : Rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation: Sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans le conditionnement d'origine (PEHD) fermé, dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-